DOMINIQUE GAMBIER
MICHEL VERNIÈRES

le marché du TRAVAIL

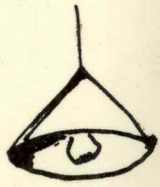

ECONOMICA

DOMINIQUE GAMBIER
Professeur à l'École Centrale de Paris et à l'Université de Rouen

MICHEL VERNIERES
Professeur à l'Université de Paris I

LE MARCHÉ DU TRAVAIL

ECONOMICA
49, rue Héricart, 75015 Paris
1982

© Ed. ECONOMICA, 1982

Tous droits de reproduction, de traduction, d'adaptation et d'exécution
réservés pour tous pays.

此为试读,需要完整PDF请访问: www.ertongbook.com

INTRODUCTION

La gravité de la situation de l'emploi et la volonté clairement affichée des pouvoirs publics de faire de la lutte contre le chômage l'un des objectifs prioritaires de leur politique invitent à s'interroger sur le rôle du marché du travail. Certes la situation constatée sur ce dernier ne saurait être expliquée par une étude limitée à lui seul. Le volume et la qualité de l'emploi sont le résultat du fonctionnement de l'ensemble de l'économie nationale. En ce sens, toutes les mesures de politique économique ont des implications en matière d'emploi. Il est important de les estimer et les modèles macro-économiques peuvent jouer un rôle essentiel à cet égard. Mais certaines actions [1]*, qui s'intègrent dans ce qu'il est possible de qualifier de politique de l'emploi au sens strict, ont pour objectif direct de modifier la situation de l'emploi.*

Le choix de ces mesures dépend de la conception, implicite ou explicite, que les décideurs ont des mécanismes d'affectation de la main-d'œuvre aux emplois et de la détermination des salaires. Parler de tels mécanismes c'est, en fait, évoquer ce que l'analyse économique appelle le marché du travail. Traditionnellement ce dernier est défini comme le lieu où la confrontation d'une offre et d'une demande de travail indépendantes permet de déterminer un taux de salaire et un niveau d'emploi d'équilibre. Le développement des recherches en économie du travail [2] *invite à adopter une autre définition du marché du travail* [3]*. Sous ce terme nous enten-*

1. Aides à l'emploi, indemnisations, actions de formation, etc.

2. *Cf.* Les bilans établis par B. Mériaux dans « Point de vue sur les recherches françaises en économie du travail », *Revue économique*, n° 1, janvier 1978, et par J. Vincens dans « Les nouveaux aspects du problème de l'emploi », *Revue d'économie politique*, n° 1, 1979.

3. Certains auteurs suggèrent de parler de système d'emploi et non de marché du travail. Malgré l'intérêt de ce terme, nous conserverons celui de marché du travail, non seulement parce qu'il est consacré par l'usage, mais parce qu'il rappelle que, dans nos structures économiques actuelles, plus de 80 % des actifs sont conduits à vendre leur force de travail en passant un contrat.

dons désigner l'ensemble des mécanismes d'affectation des travailleurs aux emplois salariés. Ces derniers cosntituent le support institutionnel de l'échange opéré lors de la conclusion du contrat de travail. Ils se caractérisent par une série de variables telles que la stabilité, les possibilités de carrière, les conditions de travail, le contrôle exercé sur ce travail individuellement ou collectivement. Certes, toute analyse exige de limiter le nombre de variables retenues [1]. *Mais la variable salaire n'est pas la seule à être prise en considération par les parties en présence.*

L'emploi se distingue donc du poste de travail qui est la place occupée par le travailleur dans le processus productif à un instant donné. Un même travailleur peut changer de poste de travail sans, pour autant, changer d'emploi.

Une telle définition s'éloigne catégoriquement du modèle traditionnel dont il conviendra de justifier la remise en cause. En effet de très nombreuses recherches appliquées conduisent à insister sur l'éclatement du marché du travail. La notion traditionnelle d'un marché unique se dilue alors en une multitude de segments dont il est difficile de faire émerger les règles essentielles de fonctionnement. Ces analyses, dites de la segmentation, traduisent des constats empiriques dont toute théorie doit rendre compte. Mais elles ne constituent pas en elles-mêmes une analyse théorique cohérente. Or les décisions de politique économique en matière d'emploi exigent une théorie globale du marché du travail et pas seulement des théories locales. En l'état actuel de la recherche, il n'existe pas de modèle macro-économique complet du marché du travail susceptible de se substituer au modèle traditionnel qui a fait faillite. Mais il y a suffisamment d'éléments pour poser quelques jalons de cette reconstruction théorique.

a) La remise en cause du modèle traditionnel

Traditionnellement le marché du travail est donc présenté comme le lieu d'une confrontation entre une offre et une demande de travail indépendantes qui permet de déterminer un taux de salaire et un niveau d'emploi d'équilibre. Cette définition implique toute une série d'hypothèses et de conséquences en matière de politique de l'emploi fort contestables.

• *L'offre et la demande de travail y sont supposées indépendantes. Or l'offre n'est pas exclusivement déterminée par les nécessités techniques de la production. La nature même des disponibilités en main-d'œuvre influence les choix techniques d'organisation du tra-*

1. La détermination de ces variables essentielles est importante car toute politique agissant sur l'une sans avoir prévu ses conséquences sur les autres peut aboutir à des effets inverses de ceux escomptés.

vail, et de localisation. Inversement l'accroissement du volume et la modification de la nature des emplois offerts modifient les comportements de l'offre de travail qui ne se détermine pas seulement à partir de l'arbitrage entre travail et loisir, essentiel dans l'analyse traditionnelle. Il est donc vain de prétendre, par exemple, agir sur l'offre de travail féminin par des incitations financières pour que la femme reste au foyer si, dans le même temps, une action n'est pas conduite pour dissuader les entreprises de faire appel à ce type de main-d'œuvre (politique de ramassage, temps partiel, etc.).

• *La détermination du salaire et l'affectation aux emplois sont supposées réalisées simultanément par les mêmes mécanismes. En terme de politique économique cette hypothèse implique que toute intervention sur les salaires aura des conséquences à court terme en matière d'emploi. Or les caractéristiques institutionnelles de la détermination contemporaine des salaires (SMIC, barèmes conventionnels...) font que le niveau de ceux-ci n'est pas directement relié à la situation de l'emploi.*

Ni le niveau moyen des salaires, ni leur hiérarchie ne sont déterminés par des mécanismes concurrentiels. C'est par l'étude des lois complexes de la répartition du revenu national que ces phénomènes peuvent être appréhendés. Les modes de détermination des salaires et d'affectation aux emplois sont différents et leur analyse doit être disjointe.

• *Le marché est unique ce qui entraîne que des mesures nationales sont supposées efficaces. La main-d'œuvre est homogène : il n'est donc pas prioritaire de distinguer entre les diverses catégories de travailleurs ; ceux-ci sont supposés relativement substituables et ce dans des délais raisonnables.*

L'irréalisme de ces hypothèses et le caractère inopérant des mesures prises sur cette base ont conduit à faire éclater le concept même de marché.

b) Les éclatements du marché du travail

Dans sa présentation la plus ancienne le modèle traditionnel ne peut rendre compte d'un grand nombre de phénomènes observés: disparités de salaire et de taux d'activité d'une région à l'autre ; diversité des emplois et des rémunérations selon les catégories de main-d'œuvre... C'est donc à partir d'études empiriques, suscitées, le plus souvent, par les nécessités de l'action politique, qu'ont émergé les premières critiques du modèle traditionnel unique de fonctionnement du marché du travail. A la suite des travaux de

Doeringer et Pioré [1] *la prise en compte, dans l'analyse, des politiques de gestion du personnel des entreprises, sous le terme très contestable de marché interne, a encore renforcé l'impression d'émiettement du concept de marché du travail et la nécessité d'une reconstruction théorique.*

Les jeunes, les femmes, les immigrés (aux Etats-Unis, les populations de couleur) jouent un rôle de main-d'œuvre de réserve susceptible d'atténuer les variations conjoncturelles et de faciliter les restructurations de l'emploi. Mais il semble difficile de regrouper ces populations en un seul groupe car, si elles semblent jouer un rôle voisin sur le marché du travail, celui-ci est cependant assez nettement différencié. Il n'est pas, pour autant, possible de relier chaque catégorie à un sous-marché en raison de l'absence d'homogénéité interne, ce qui s'explique par une définition fondée sur des critères (sexe, couleur, nationalité, âge) exogènes au fonctionnement du marché. Du point de vue de la politique de l'emploi, un tel constat invite à s'interroger sur la pertinence de mesures spécifiques à l'une de ces catégories.

Pour les responsables politiques, le premier niveau auquel se fait sentir toute difficulté en matière d'emploi est le niveau régional ou local. Aussi n'est-il pas surprenant qu'un très grand nombre de travaux, de nature diverse, ait été conduit à cette échelle. Ces recherches ont permis de mettre en évidence des phénomènes importants tels que le rôle de l'appareil de formation ou le caractère décisif des stratégies des entreprises. Ces deux constats rendent difficile le recours à la notion de marché local du travail. En effet le comportement des entreprises en matière d'emploi ne dépend pas seulement de la situation locale mais repose essentiellement sur leur stratégie d'accumulation, qui, pour les firmes dominantes, est à l'échelle nationale ou internationale. Dès lors des mesures politiques trop exclusivement conçues à partir de considérations locales ou régionales n'ont que peu de chances de succès. Aussi paraît-il préférable de parler d'aspects locaux du fonctionnement du marché du travail et non de marché local du travail.

Les premiers éléments de reconstruction théorique doivent être recherchés parmi les analyses hétérodoxes du marché du travail qui ont émergé aux Etats-Unis au cours des années soixante dans la ligne du mouvement pour la réforme sociale. Ces analyses s'opposent radicalement à l'approche méthodologique de la théorie orthodoxe traditionnelle. Celle-ci admet l'existence d'inégalités ou d'imperfections mais considère qu'elles sont exogènes au fonctionnement du système économique. Au contraire les analyses hétérodoxes étudient les relations entre ce dernier et le fonctionnement du marché du travail. Ces travaux sont extrêmement

1. *Cf. Internal labor markets and Manpower analysis,* Lexington Books, 1971.

riches et ont stimulé la recherche. Certes le concept originel du marché dual semble devoir être abandonné en raison de son caractère exagérément simplificateur et de son contenu ambigu. Mais ces analyses mettent l'accent sur un fait essentiel : la partition de la force de travail est recherchée par les employeurs pour disposer d'une main-d'œuvre tout à la fois mobile, malléable, et relativement moins coûteuse, du fait de la réduction de son pouvoir de négociation.

c) Jalons pour une reconstruction d'une théorie du marché du travail

Par définition le marché du travail est le lieu où se négocient les contrats de travail. Dans les structures socio-économiques françaises contemporaines, la négociation individuelle de ces derniers est fortement marquée par le résultat de la confrontation entre les forces sociales en présence que celle-ci se déroule dans le cadre de négociations organisées ou non. Il apparaît donc indispensable d'introduire dans toute analyse du marché du travail les stratégies des trois grands groupes d'acteurs intervenant sur celui-ci : les employeurs, les travailleurs et les pouvoirs publics. Certes ces trois séries d'agents ne sont pas parfaitement homogènes. Il n'en demeure pas moins que effets de domination et solidarité d'intérêts confèrent une certaine cohérence au comportement de chacun d'eux. Selon la nature des forces politiques au pouvoir, les autorités publiques renforcent plutôt la position des employeurs ou celle des salariés. Néanmoins, dans la France actuelle, les dirigeants des entreprises ont une action déterminante sur le fonctionnement du marché du travail. En ce sens il est possible de parler de la primauté de la demande de travail sur l'offre. Mais cette position dominante n'est pas liberté totale d'action. La résistance des salariés joue un rôle important et impose aux employeurs de modifier en conséquence leurs stratégies.

Cette partition de la main-d'œuvre, constatée empiriquement ne peut être intégrée dans une analyse théorique d'ensemble que si les mécanismes qui la génèrent sur le marché du travail sont articulés avec le processus même du développement économique. C'est ce dernier qu'étudie l'analyse macro-économique et que tentent de formaliser les modèles, tels DMS ou METRIC, utilisés par les planificateurs français. Dans ces modèles le traitement des mécanismes du marché du travail est très sommaire [1] *ce qui n'est pas sans inconvénient lorsqu'ils sont utilisés pour préparer*

1. *Cf.* par exemple A. D'Iribarne, « Les modèles macro-économiques dans les prévisions d'emploi et la planification française de l'éducation : analyse critique », *in Emploi et système productif*, Collection Economie et Planification, Documentation Française, 1979.

des décisions en matière de politique de l'emploi. Cette situation provient certes de l'inévitable besoin de simplification de tout modèle macro-économique global mais surtout de l'absence d'une véritable théorie du fonctionnement du marché du travail.

Cet ouvrage n'a pas la prétention d'en proposer une. Tout au plus s'efforcera-t-il de poser quelques jalons dans cette direction. A cette fin il apparaît essentiel de souligner que le marché du travail n'est pas directement relié au cœur du processus de développement économique d'un système capitaliste : l'accumulation du capital. Cette relation est assurée par trois processus, en quelque sorte intermédiaires, ceux qui assurent :

– la détermination de la nature des emplois (division du travail, contenu des tâches),
– le niveau et la hiérarchie des salaires (répartition),
– la formation des travailleurs.

La place du marché du travail dans l'analyse économique

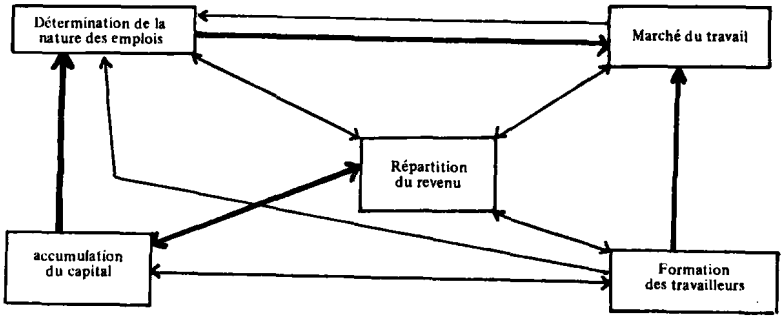

Le schéma ci-dessus n'indique pas seulement le rôle d'écran joué par ces trois processus. Par le sens et l'intensité des flèches il suggère les principales liaisons existant entre eux et avec le marché du travail. Ce sont ces relations qui jouent un rôle essentiel dans l'évolution du marché du travail. Ainsi les traits gras utilisés traduisent l'hypothèse du rôle déterminant de la nature des emplois

此为试读,需要完整PDF请访问: www.ertongbook.com

et des modalités et contenus de formation. La flèche plus fine tracée entre marché du travail et répartition rappelle que, contrairement au modèle traditionnel, l'évolution du salaire n'est plus la variable exclusive.

Mettre l'accent sur ces liaisons est important pour la politique de l'emploi. En effet toute mesure portant sur l'un de ces processus, action sur les rémunérations salariales ou la formation par exemple, se révélera inefficace du point de vue de l'emploi si des initiatives complémentaires ne sont pas prises concernant les deux autres domaines. Quant aux modèles macro-économiques d'aide à la décision, ils risquent de conduire à des erreurs de politique de l'emploi s'ils mettent directement en relation marché du travail et mécanismes d'investissement sans tenir compte du rôle de filtre joué par les processus schématisés ici.

Le plan de ce livre se dégage des préoccupations évoquées ci-dessus. Il part d'un constat : le marché du travail est en crise (1ère partie). Cette inadaptation des mécanismes d'affectation aux emplois, à la situation économique actuelle, trouve son origine dans les très fortes mutations enregistrées depuis la guerre. A cette crise des mécanismes réels correspond, comme souvent, une crise de la théorie. Le modèle théorique traditionnel ne rend pas compte de la situation et ne peut servir de guide à l'action.

Ainsi, au seuil des années quatre vingts, le marché du travail apparaît-il comme éclaté (2ème partie) entre différentes catégories de main-d'œuvre, entre zones locales, entre les différentes firmes. C'est de cet éclatement que tentent de rendre compte les analyses dites de la segmentation. Si celles-ci ont permis de mettre l'accent sur des phénomènes essentiels, et ont considérablement stimulé la réflexion, elles ne permettent pas, semble-t-il, de reformuler une théorie cohérente. En l'absence d'une théorie nouvelle du marché du travail, il ne peut donc être proposé (3ème partie) que de poser les jalons d'une reconstruction théorique. Celle-ci est d'autant plus nécessaire que l'absence d'une théorie satisfaisante ne peut que gêner la mise en place d'une véritable politique de l'emploi.

PREMIERE PARTIE

LE MARCHE DU TRAVAIL EN CRISE

L'économie française en 1982 est en crise. Celle-ci se traduit, en particulier, par un volume de chômage dont l'ampleur aurait paru inconcevable dix ans avant. Le fonctionnement du marché du travail n'est pas à l'origine de cette situation [1]. *Mais la crise a pour effet d'accélérer les mutations qui ressortent d'une analyse des faits (chapitre I) et de souligner la totale inadéquation du modèle théorique traditionnel du marché du travail (chapitre II).*

---

1. *Cf.* parmi les nombreux travaux consacrés aux explications de la crise :

- Lorenzi, Pastré, Toledano, ***La crise du XXe siècle***, Ed. Economica, 1980,
- ***L'occident en désarroi***, ouvrage collectif, en 2 tomes : ***Turbulences d'une économie prospère et ruptures d'un système économique***, Dunod, 1978,
- Le numéro spécial d'Economies et Sociétés, n^{os} 5-6-7 de mai-juillet 1980,
- INSEE, ***La Crise du système productif***, déc. 1981.

CHAPITRE I

LES MUTATIONS DU MARCHE DU TRAVAIL

Depuis la seconde guerre mondiale, un quart de siècle de croissance exceptionnelle a peu à peu transformé de façon radicale le cadre et les modalités de fonctionnement du marché du travail. Le bouleversement des structures productives, et ses conséquences sociales ne pouvaient que modifier les mécanismes d'affectation des travailleurs aux emplois. La crise a brutalement infléchi bon nombre de ces transformations. Aussi apparaît-il nécessaire de décomposer l'étude de ces mutations en deux périodes articulées autour du début de la crise (1973-74).

SECTION I – LE MARCHE DU TRAVAIL DE CROISSANCE

Par référence au schéma d'analyse présenté en introduction, il apparaît que l'accélération du processus d'accumulation du capital s'est traduit par des conséquences différentes sur les trois processus médiateurs : de détermination de la nature des emplois, de formation des travailleurs et de répartition du revenu. En effet, au cours de cette période, sont enregistrées tout à la fois une forte mutation de la structure des emplois (§ 1), une importante progression du niveau d'éducation de la population (§ 2) et une remarquable stabilité des structures de salaires (§ 3). Ces phénomènes ont exigé que le marché du travail mobilise de nouvelles catégories de main-d'œuvre (§ 4) et assure la progression de la mobilité des travailleurs (§ 5). Ces deux résultats ont été accompagnés d'un progrès du caractère collectif des contrats de travail négociés sur le marché du travail (§ 6). La connaissance de ces questions est essentielle car elles sont au cœur du fonctionnement même du marché du travail. Il n'est certes pas possible, en quelques pages, de prétendre

les décrire dans toute leur complexité. Il s'agit donc simplement d'en rappeler les principales caractéristiques.

§ *1. Forte mutation de la structure des emplois*

La forte croissance de l'économie française jusqu'en 1973, s'est accompagnée d'une profonde transformation de la structure des emplois. Leur répartition selon les secteurs, les qualifications et les statuts, a enregistré de fortes mutations au cours de la période. Trois phénomènes apparaissent particulièrement nets : la progression de l'emploi tertiaire, la diminution des travailleurs indépendants et la croissance des emplois des cadres.

a) Progression de l'emploi tertiaire

La régression de la population active agricole et son ampleur est un phénomène caractéristique de la période. L'exode rural et la croissance de la population active ont permis la progression de l'emploi industriel et tertiaire. Le tableau 1-1 montre très clairement la croissance beaucoup plus forte de l'emploi dans le secteur tertiaire qui, du tiers des effectifs en début de période, en regroupe la moitié en fin de période.

Tableau 1-1 – Population active occupée par secteur d'activité (en %)

	1949	*1954*	*1962*	*1968*	*1975*
Agriculture	29,0	26,6	19,9	15,0	9,5
Industrie & BTP	34,4	35,3	38,2	39,0	39,4
Services	36,6	38,1	41,9	46,0	51,1

Sources : (1) TEF, 1976, p. 91 ;
(2) TEF, 1979, p. 91.

L'hétérogénéité du secteur des services, l'irrégularité de l'évolution de l'emploi dans les diverses branches du tertiaire [1] interdisent tout jugement trop simpliste à travers des expressions telles que celle de « tertiarisation de l'économie ». Il n'en demeure pas moins

1. Ainsi de 1962 à 1968, le commerce assure le plus grand nombre de créations d'emplois tertiaires (40 000/an). De 1968 à 1973 ce sont les services non marchands qui occupent cette place (66 000 emplois/an), *cf.* CGP : « Emplois dans les services », Documentation française, 1980, p. 14.

此为试读,需要完整PDF请访问: www.ertongbook.com